

MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS  
PRIMAIRE SECONDAIRE ET DE  
L'ALPHABETISATION

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie

INSPECTION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

**COLLEGE PRIVE LAÏC L'ANCRE**

*Discipline-Labeur-Triomphe*

10BP 10358 Lomé10

TEL : +22890277743/+22890748223

Lomé-Togo

**ATTESTATION DE TRAVAIL**

Je soussignée Mme AKPO AKOUAVI, directrice du CPL l'ANCRE sise à Hédzranawoe, Lome-Togo, atteste que : Mr AKAKPOVI KOSSI KOMIVI, né le 24 Mars 1990 à Kouvé,

Numéro matricule : 042/P/MATH/PC/SVT/AN

A travaillé au sein de notre établissement en qualité de professeur de sciences (Math, Physique-chimie et SVT) à temps plein d'Octobre 2015 au 4 Décembre 2018.

Les fonctions et les responsabilités de Mr AKAKPOVI Kossi Komivi ont été les suivantes :

\*Cerner les besoins en apprentissage de chaque élève ;

\*Préparer et mettre en œuvre des programmes de soutien pour les apprenants qui ont besoin d'un encadrement plus poussé ;

\*Préparer la matière à enseigner conformément au programme approuvé (Approche Par Compétence)

\*Confection des sujets de devoirs et examens ; correction et évaluations des élèves.

Durant tout ce temps et ayant eu l'occasion d'avoir Mr AKAKPOVI dans notre staffe pédagogique, je peux témoigner de sa remarquable compétence et capacité d'adaptation ; de la qualité de ses rapports avec ses élèves et les parents d'élèves. Il s'est montré honnête, conscientieux et assidu dans son travail.

La moyenne horaire de travail en classes, hors travaux à domicile était de 25 heures par semaine.

L'intéressé touchait un salaire mensuel brut de 70 000 francs CFA

Ce certificat est délivré à la demande de l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Lomé, le 5 Avril 2024